

BUT DU COMPACT

Le Senegal Power Compact est financé à hauteur de 550 millions de USD sous forme de don du Gouvernement américain et une contribution du Gouvernement du Sénégal de 50 millions de USD, soit un total de 600 millions de USD avec comme objectif principal de réduire la pauvreté par la croissance économique.

Il est composé de trois projets : le Projet de modernisation et renforcement du réseau de transport de Senelec (Projet Transport), le Projet d'amélioration de l'accès à l'électricité dans les zones péri-urbaines et rurales (Projet Accès) et le Projet de cadre propice et de renforcement des capacités des acteurs (Projet Réforme), concourant simultanément à lever les contraintes de coût élevé de l'électricité, de faible accès en dehors de Dakar et de qualité du service.

BREF APERÇU DU COMPACT

Compact signé	10-12-2018
Entrée en vigueur	09-09-2021
Date de fin du Compact	09-09-2026
Budget total du Compact	\$ 600.000.000
Montant total engagé à date	\$ 72.270.353,17
Montant total dépensé à date	\$ 40.672.666,40
Bénéficiaires du Programme estimés	12.781.000

BUDGET DU COMPACT (MILLIONS USD)


67%	Projet Transport	\$ 403.000.000
11%	Projet Accès	\$ 63.200.000
8%	Projet Réforme	\$ 46.900.000
12%	Administration du programme et contrôle	\$ 72.500.000
2%	Suivi et évaluation	\$ 14.400.000

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE
& SUIVI - EVALUATION

COÛT DU PROJET
\$ 86.900.000

TOTAL DES ENGAGEMENTS
\$ 26.622.168,22

DÉPENSES TOTALES
\$ 22.534.671,98



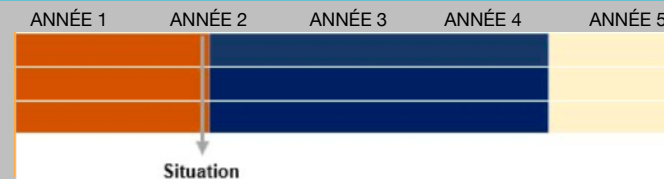
PROJET TRANSPORT

COÛT DU PROJET
\$ 403.000.000

TOTAL DES ENGAGEMENTS
\$ 33.043.767,12

DÉPENSES TOTALES
\$ 11.942.600,52

Développement du réseau transport
Remplacement des transformateurs
Stabilisation du réseau



LÉGENDE

- Etudes, conception et passation de marché
- Période de mise en œuvre
- Période de garantie des ouvrages

L'objectif du projet Transport est de fournir de l'électricité de qualité à partir des sources les moins coûteuses à la disposition de Senelec pour répondre à la demande croissante sur le réseau interconnecté au Sénégal. Cet objectif est défini en termes de coût, de qualité, et de quantité d'électricité.

Le Projet comprend les activités suivantes qui se renforcent mutuellement : (i) Développement du réseau de transport, (ii) Remplacement des transformateurs et (iii) Stabilisation du réseau.

PROJECTIONS À LONG TERME DES
RÉSULTATS (MAXIMUM DE 20 ANS)
ESTIMATION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES
DIRECTS :

4,6 millions de Sénégalais.

RÉSULTATS PRÉVUS À LA FIN DU COMPACT

- Construction de 46 km de lignes HTB ainsi que l'augmentation de 1000 MVA de la capacité de transit des postes HTB/ HTA visant la réduction de la congestion sur les lignes et postes surutilisés ;
- Amélioration de la fiabilité du réseau ;
- Augmentation de la quantité d'électricité tenant compte de la demande croissante résultant de l'élargissement de l'accès à l'électricité au Sénégal ;
- Appui à la durabilité du Projet Transport et l'optimisation de la performance du réseau de transport par la mise en place d'un automate de télédélestage dans le cadre de la stratégie de réserve d'exploitation pour résoudre les problèmes relatifs à la stabilité du réseau.



RÉALISATIONS DU PROJET

Développement du réseau de transport :

- Finalisation des négociations et tenue du kick off meeting avec l'entrepreneur pour le marché LST suivi du démarrage des travaux ;
- Finalisation des négociations et tenue du kick off meeting avec l'entrepreneur pour le marché LSM suivi du démarrage des travaux ;
- Démarrage des travaux liés au marché des postes GIS.

Remplacement des transformateurs :

- Démarrage des travaux liés au marché des postes AIS.

Développement du réseau du transport :

- Négociations en cours de finalisation avec l'entrepreneur pour le marché Liaison Souterraine (LST) ;
- Négociations en cours de finalisation avec l'entrepreneur pour le marché Liaison Sous Marine (LSM) ;
- Finalisation des négociations et tenue du kick off meeting avec l'entrepreneur pour le marché des postes GIS.

Remplacement des transformateurs :

- Finalisation des négociations et tenue du kick off meeting avec l'entrepreneur pour le marché des postes AIS.

PERSPECTIVES
TRIMESTRE 3 2023





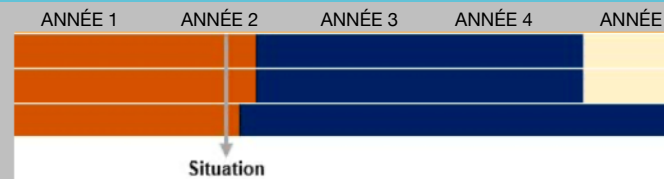
PROJET ACCÈS

COÛT DU PROJET
\$ 63.200.000

TOTAL DES ENGAGEMENTS
\$ 2.138.085,88

DÉPENSES TOTALES
\$ 1.642.939,08

Activités d'infrastructure du volet offre
Amélioration du réseau de distribution
Appui à la demande des consommateurs



LÉGENDE

- Etudes, conception et passation de marché
- Période de mise en œuvre
- Période de garantie des ouvrages

Ce projet vise l'accroissement de l'offre et de la demande d'électricité de qualité dans les zones péri-urbaines et rurales au Sénégal.

Il comprend trois (3) activités : (i) Activité d'infrastructure du volet Offre (ii) Amélioration du réseau de distribution et (iii) Appui à la demande des consommateurs.

PROJECTIONS À LONG TERME DES
RÉSULTATS (MAXIMUM DE 20 ANS)
ESTIMATION DU NOMBRE DE BENEFICIAIRES
DIRECTS :
181.000 personnes.

RÉSULTATS PRÉVUS À LA FIN DU COMPACT

- Construction d'environ 660 km de lignes de distribution moyenne tension (MT) et environ 420 km de lignes basse tension (BT) pour l'électrification d'environ 350 villages ;
- Raccordement au réseau électrique d'environ 1000 ha dans la zone de culture de banane (département de Tambacounda), renforcement de l'électrification de la zone irriguée de l'Anambé pour accompagner la riziculture (département de Vélingara) et la culture de l'anacarde (département de Foundiougne) ;
- Promotion de la transformation locale des produits agricoles ;
- Accroissement de la demande d'électricité à travers la facilitation au raccordement des ménages, la facilitation d'accès aux équipements pour les usages productifs et la communication.



RÉALISATIONS DU PROJET

Offre & Amélioration du réseau :

- Organisation de visites de sites avec les potentiels soumissionnaires pour la préparation des Dossiers d'Appels d'Offres (DAO), du 03 au 08 juillet ;
- Prebid meeting avec les potentiels soumissionnaires pour la préparation des offres, le 11 juillet 2023 ;
- Atelier de Senelec pour la définition des positions exactes à appareillages du volet Amélioration du réseau, en juillet-août 2023 ;
- Dépouillement des offres du marché relatif aux travaux d'infrastructures du Projet Accès, au courant du mois d'août ;
- Evaluation des offres du marché relatif aux travaux d'infrastructures du Projet Accès, prévu en août-septembre 2023.

Activité Connexion :

- Validation de la méthodologie de ciblage des ménages vulnérables ;
- Mission conjointe entre MCA-Sénégal II et le Registre National Unique (RNU) pour l'analyse et la vérification des critères de sélection des ménages vulnérables ;
- Finalisation et validation de la liste des 6.000 ménages bénéficiaires de la réalisation des installations intérieures ;
- ANO MCC sur le Plan d'actions Senelec.

Activité Education :

- Validation des termes de référence (ANO MCC) ;
- Lancement de la procédure de passation du march relatif à l'activité éducation.

Activité Equipement :

- Validation de la note conceptuelle sur l'activité de facilitation d'accès aux équipements à usage productif ;
- Validation des termes de références (ANO MCC) de l'activité.

Offre & Amélioration du réseau :

- Tenue du COTECH de validation du DAO des travaux d'infrastructures du Projet Accès, le 03 mai ;
- Tenue du 2^{ème} webinar d'information aux potentiels soumissionnaires sur le DAO des travaux d'infrastructures du Projet Accès, le 04 mai ;
- Lancement du DAO des travaux d'infrastructures du Projet Accès, le 13 juin.

Activité Connexion :

- Signature du Protocole de partage de données entre MCA-Sénégal II et la Délégation Générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale (DGPSN) pour l'identification des 6.000 ménages vulnérables devant bénéficier gratuitement des installations intérieures, le 02 mai 2023 ;
- Visites des aires de stockage des matériels de branchement et compteurs ;
- Recensement des artisans-électriciens des régions de Kaolack, Tambacounda, Sédhiou et Kolda en collaboration avec les Chambres des Métiers des régions du 08 au 14 mai 2023 ;
- Validation de la note conceptuelle sur la formation des électriciens pour la réalisation des installations intérieures.

Activité Education :

- Actualisation des termes de références pour la campagne Information Education Communication /Communication pour le Changement de Comportement (IEC/CCC) suite au lancement de la demande d'informations effectuée du 17 avril au 05 mai 2023.

Activité Equipement :

- Finalisation du draft de la note conceptuelle sur l'activité de facilitation d'accès aux équipements à usage productif.

PERSPECTIVES TRIMESTRE 3 2023



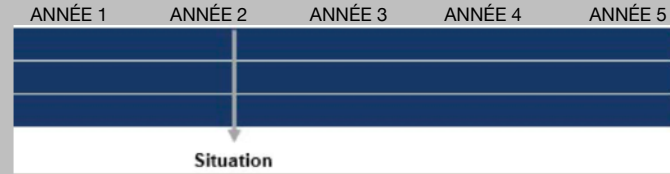
PROJET RÉFORME

COÛT DU PROJET
\$ 46.900.000

TOTAL DES ENGAGEMENTS
\$ 10.466.331,95

DÉPENSES TOTALES
\$ 4.552.455,12

Gouvernance du secteur
Renforcement de la Régulation du secteur
Renforcement de l'opérateur



LÉGENDE

	Etudes, conception et passage de marché
	Période de mise en œuvre
	Période de garantie des ouvrages

Le Projet Réforme du Compact électricité de MCC pour le Sénégal vise à créer un environnement favorable à l'amélioration de la viabilité financière et à la bonne gouvernance du secteur de l'électricité, afin d'assurer un approvisionnement en électricité en quantité et de qualité.

Il comprend trois activités : (i) Gouvernance du secteur, (ii) Renforcement de la régulation du secteur et (iii) Renforcement de l'opérateur.

PROJECTIONS À LONG TERME DES RÉSULTATS (MAXIMUM DE 20 ANS)
ESTIMATION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES :
12.6 millions de bénéficiaires relatif à la taille de la population du Sénégal.

RÉSULTATS PRÉVUS À LA FIN DU COMPACT

- Amélioration du cadre sectoriel législatif et réglementaire à moyen et long termes dans le secteur électrique ;
- Extension et renforcement de la gouvernance et des capacités de la Commission de Régulation du Secteur de l'Énergie (CRSE) ;
- Renforcement des performances commerciales, financières, opérationnelles et environnementales de Senelec ;
- Amélioration de la viabilité économique du secteur électrique à travers l'amélioration de la satisfaction des clients et de la viabilité financière des opérateurs et la réduction des compensations payées par le Gouvernement du Sénégal.



RÉALISATIONS DU PROJET

Gouvernance du secteur :

- Adoption du projet de décret sur les clients éligibles et prise de l'arrêté sur le seuil ;
- Adoption du projet de décret sur le PIMC ;
- Validation du Proof of the Concept BART ;
- Finalisation des TDR sur les opportunités de marché et signature de la PRN ;
- Adoption des règles de marché ;
- Atelier de démarrage de l'assistance technique pluriannuelle du MPE ;
- Publication RRP sur le guichet unique ;
- Mise en place de la Cellule de Suivi des Projets du Compact au MPE.

Renforcement de la régulation du secteur :

- Signature du contrat « Établissement des Procédures de Régulation de la CRSE » (juillet 2023) ;
- Élaboration des Fiches de poste et du Plan de Déploiement des Carrières de la CRSE ;
- Étude comparative salariale du personnel de la CRSE ;
- Mise en place effective de la cellule d'appui au MCA-Sénégal II en vertu de l'accord avec la CRSE ;
- Finalisation des TdR « Établissement de la stratégie de communication de la CRSE ».

Renforcement de l'Opérateur :

- Lancement de l'appel d'offres pour l'acquisition d'outils informatiques pour un Système d'Information Géographique (SIG) pour Senelec, conduite d'une mission de benchmarking et validation des gabarits de gouvernance, administration et maintenance dudit SIG ;
- Organisation de l'atelier de présentation du rapport de démarrage pour l'étude et la formation pour l'implémentation et l'extension aux applications mobiles du système GMAO de Senelec ;
- Lancement de l'appel d'offres pour le développement et le suivi d'un programme de financement basé sur les résultats (FBR) pour contribuer à l'amélioration de la performance de l'opérateur public Senelec.

Gouvernance du secteur :

- Transmission du Projet de décret sur les clients éligibles au MPE ;
- Finalisation du Projet de décret sur le PIMC ;
- Avis de la CRSE sur le projet de loi sur la réorganisation de Senelec transmis au MPE, le 08 mai 2023 ;
- Finalisation du design du marché ;
- Atelier de démarrage du développement des outils informatiques du BART ;
- Signature du contrat d'assistance technique pluriannuelle du MPE ;
- Signature de l'Accord d'Entité de mise en oeuvre avec le MPE.

Renforcement de la régulation du secteur :

- Présentation du rapport sur le diagnostic organisationnel et ressources humaines de la CRSE & du CNH (mars 2023) ;
- Présentation de la nouvelle structure organisationnelle et organigramme de la CRSE (mai 2023) ;
- Processus de recrutement des équipes de l'Accord d'entité de mise en oeuvre avec la CRSE ;
- Tarif d'accès des tiers au réseau intégrant les projections de coûts 2023-2027 de Senelec.

Renforcement de l'Opérateur :

- Validation du plan de déploiement et mise en oeuvre du plan d'accompagnement du SIG de Senelec ;
- Lancement de l'appel d'offres pour la sélection d'un consultant pour l'étude et la formation pour l'implémentation et l'extension aux applications mobiles du système de gestion des actifs des réseaux et de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) de Senelec ;
- Finalisation des TdR « Développement et Suivi d'un programme de financement basé sur les résultats (FBR) » pour contribuer à l'amélioration de la performance de l'opérateur public Senelec avec prise en compte des procédures de Grant de MCC ;
- Ateliers de présentation du rapport de démarrage et du Proof Of Concept (POC) pour l'acquisition d'outils informatiques au bénéfice du BART de Senelec.

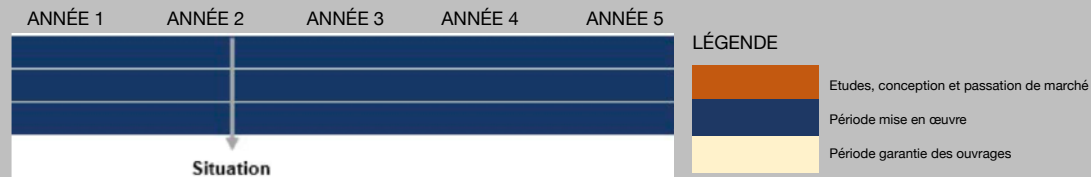
PERSPECTIVES
TRIMESTRE 3 2023





ACTIVITÉS TRANSVERSALES

Genre et Inclusion sociale (GIS)
Performance environnementale et sociale (PES)



La **composante Genre et Inclusion Sociale (GIS)** dans le Compact électricité de MCC pour le Sénégal vise à assurer, d'une part, la prise en charge des besoins spécifiques des hommes, des femmes, des jeunes et des personnes vulnérables. D'autre part, il vise à atténuer les contraintes socio-économiques pouvant affecter la pleine participation des populations et leur accès aux bénéfices desdits projets et identifier les opportunités supplémentaires pour leur assurer une participation inclusive.

La **composante Performance Environnementale et Sociale (PES)** dans le Compact électricité vise à assurer la performance environnementale et sociale des différents projets à travers la mise en place d'un système de gestion environnementale et sociale ainsi que des évaluations environnementales et sociales dédiées.

PROJECTIONS À LONG TERME DES RÉSULTATS (MAXIMUM DE 20 ANS)

ESTIMATION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES :

Au moins 50 jeunes femmes et 8 institutions affiliées au Ministère du Pétrole et des Energies bénéficieront du programme de stage. Pour le Projet Transport, 815 Personnes Affectées par le Projet (PAP) dont 337 PAP vulnérables sont recensées dans les départements de Pikine, Rufisque, Keur Massar et Dakar. Pour le Projet Accès, le recensement est en cours de préparation pour déterminer le nombre de PAP dans les sept (07) départements ciblés. Les enquêtes socio-économiques prévues dans le cadre de l'élaboration des Plans d'Action de Réinstallation (PAR) vont permettre d'avoir des données sur les catégories de PAP.

RÉSULTATS PRÉVUS À LA FIN DU COMPACT

- Prise en compte des besoins spécifiques des hommes, des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables ;
- Allègement des contraintes socio-économiques pouvant affecter la pleine participation des populations et leur accès aux bénéfices desdits projets ;
- Identification des opportunités supplémentaires pour une participation inclusive ;
- Haut niveau de maîtrise des risques environnementaux et sociaux y compris ceux liés à la santé et à la sécurité dans tout le périmètre d'intervention de mise en œuvre du Compact.



GENRE ET INCLUSION SOCIALE

RÉALISATIONS DU PROJET

Pour le volet Social :

- Démarrage des paiements des PAP vulnérables et omises de l'audit du Plan d'Action et de Réinstallation (PAR) de Senelec ;
- Validation des offres techniques et financières du Cabinet ANA pour la mise en œuvre du PAR du Projet Transport ;
- Ateliers régionaux pour le lancement des activités de recensement et d'enquêtes socioéconomiques du PAR du volet Amélioration du Projet Accès dans les régions de Diourbel, Kafrine, Kaolack et Fatick ;
- Validation interne du PAR provisoire du volet Amélioration du Projet Accès par MCA, MCC et MOSES.

Pour le volet Environnement :

- Validation des Analyses Environnementales Initiales (AEI) de la construction de lignes moyennes tensions du volet Offre par les COMTECH des régions de Kaolack, Fatick, Tamba, Kolda et Sédhiou ;
- Validation du rapport de cadrage de l'Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS) par les parties prenantes ciblées.

PERSPECTIVES

Pour le volet Social :

- Validation technique du PAR provisoire du volet Offre du Projet Accès par la Commission Départementale de Recensement et d'Evaluation des Impenses (CDREI) des départements concernés ;
- Validation du PAR provisoire du volet Amélioration du Projet Accès ;
- Démarrage des activités de libération des emprises pour la liaison sous marine du Projet Transport ;
- Validation de l'EIES du Projet Accès par MCC ;
- Validation du rapport final de l'EESS du Compact et des prescriptions environnementales et sécuritaires du volet Amélioration du Projet Accès.

RÉALISATIONS DU PROJET

Projet Réforme :

- Validation du rapport provisoire de l'audit genre programmatique de Senelec par les parties prenantes, MCA et MCC ;
- Désignation des maîtres de stage, remise symbolique des coupons et développement des outils de suivi du programme de stage des jeunes femmes « Jiggen Mooy Leer ».

Projets Accès et Transport :

- Approbation de l'Accord d'Entité de mise en œuvre (IEA) avec la Direction de la Justice de Proximité et de la Promotion de l'Accès au Droit, structure facilitatrice retenue par le Conseil de surveillance de MCA pour la gestion des plaintes sensibles;
- Organisation d'activités de reconnaissance du tracé et d'identification des maisons de justice devant abriter les bureaux d'écoute en attendant la validation du budget et la signature de l'accord ;
- Identification des entités de mise en œuvre du processus de gestion des plaintes sensibles du Projet Accès : Association pour la Promotion de la Femme Sénégalaise (APROFES) pour la zone Centre (Kaolack et Fatick) et l'ONG La Lumière pour la zone Sud (Tambacounda, Kolda et Sédhiou) .

PERSPECTIVES

- Démarrer le programme de stage des jeunes femmes « Jiggen Mooy Leer » ;
- Présenter les résultats de l'audit genre programmatique au Comité Directeur de Senelec ;
- Signer l'accord d'entité de mise en œuvre avec la Direction de la Justice de Proximité ;
- Lancer le démarrage de la mise en œuvre du Processus de gestion des plaintes sensibles du Projet transport ;
- Faire le suivi de la prise en compte des enjeux GIS par les entreprises en charge des travaux avec la mobilisation des experts et l'élaboration du Plan d'Action Genre et Inclusion Sociale (PAGIS) ;
- Suivre avec le Consultant de Mise en Oeuvre du PAR les activités en rapport avec les PAP vulnérables du PAR du Projet Transport ;
- Identifier le modèle de partenariat devant lier MCA-Sénégal II à l'ONG La Lumière et APROFES.

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE



MCA-Sénégal II, rue 3 x B, Point E, Immeuble Talix, 1^{er} et 2^e étages, +221 338890510/13

info@mcasenegal.sn, www.mcasenegal.sn